

République du Sénégal  
Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère des Infrastructures et  
des Transports Terrestres et Aériens



REPUBLIQUE DU SENEGAL

AGEROUTE SENEGAL  
(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)



Avis d'Appel d'Offres – Cas sans pré qualification

AGEROUTE Sénégal

## **AVIS RECTIFICATIF**

**Appel d'Offres National N° D/1754/F acquisition de matériels informatiques et de mobiliers de bureau dans le cadre du Programme de désenclavement des zones agricoles et minières en deux lots**

La modification suivante a été apportée à l'avis d'appel d'offres national publié dans le quotidien l'AS du **12 Mars 2025**.

### **Au Point 8 : LIRE**

Les offres devront être soumises au Secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés de l'AGEROUTE au plus tard le **15 avril 2025 à 10h 30mn (GMT)**. Les offres soumises après la date et heure limite de dépôt des offres, ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus le **15 avril 2025 à 10h 30mn (GMT)**.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission émanant d'un organisme financier agréé par le Ministre en charge des Finances d'un montant de :

- **Lot 1 : huit cent mille (800 000) F CFA ;**
- **Lot 2 : cinq cent mille (500 000) F CFA.**

La garantie de soumission doit être valable 28 jours à compter de l'expiration de la durée de validité des offres.

Les offres demeureront valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

**Aucune autre modification n'étant apportée, les autres points de l'Avis d'Appel d'Offres restent inchangés.**

**Le Directeur Général de l'AGEROUTE  
Mamadou NDAO**